

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO : R- 4169-2021 – Phase 1

HYDRO-QUÉBEC, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ, c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, dans les cité et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4,

Demanderesse

AFFIRMATION SOLENNELLE DE MME SABRINA HARBEC

[Article 29 du *règlement sur la procédure de la régie de l'énergie* (RLRQ., c. R-6.01 r 4.1)]

Je, soussignée, **SABRINA HARBEC**, Directrice – Programme commerciaux, expertise énergétique et affaires réglementaires, Groupe distribution, approvisionnements et services partagés, Hydro-Québec, au Complexe Desjardins, Tour Est, 15^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Les informations relatives à Hydro-Québec contenues aux pièces déposées au soutien de la demande dans le présent dossier, soit les pièces HQD-Énergir-1, documents 1, 2 et 4, ainsi que les pièces HQD-Énergir-2, documents 1 à 16 (les « **Pièces** »), ont été préparées sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance des faits relatifs à Hydro-Québec contenus aux Pièces ;
3. Tous les faits allégués par Hydro-Québec aux Pièces sont vrais et valent comme mon témoignage écrit en la présente instance.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,
ce 18 février 2022

(s) Sabrina Harbec

Déclaré solennellement devant moi par vidéoconférence,
à Chambly, Québec, ce 18 février 2022

(s) Josée Gagnon

Josée Gagnon # 150 462
Commissaire à l'assermentation
pour le Québec